



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

Atelier d'architecture et d'aménagement A Carré (projets) Sàrl,
à Bussigny-près-Lausanne, CH-550-1079660-3 (FOSC du 08.12.
2010, p. 18/5929942). Atelier d'architecture et d'aménagement A
Carré S.A. (CH-550-1079660-3), qui a modifié sa raison de com-
merce en A Carré SA et qui n'est plus associée, cède ses 20 parts de
CHF 1'000 à Phice SA (CH-217-0138049-7), à Châtel-Saint-Denis,
nouvelle associée. Augmentation du capital social. Nouveau capital
social: CHF 100'000, divisé en 100 parts de CHF 1'000, toute détenues
par Phice SA. Transformation: la société à responsabilité limitée est
transformée en société anonyme conformément au projet de trans-
formation du 12 juin 2013 et bilan au 31 décembre 2012, présentant
des actifs de CHF 338'775.10 et des passifs envers les tiers de CHF
302'305.36, soit un actif net de CHF 36'469.74, contre attribution à
l'associée de 100 actions au porteur de CHF 1'000. Statuts modifiés
le 12 juin 2013. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle
raison de commerce: **A Carré Architecture et aménagement SA.**
Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en
100 actions au porteur de CHF 1'000. La clause statutaire relative aux
prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou
d'emption est radiée. Les statuts ne prévoient plus de clause particu-
lière au sujet du mode de communication aux actionnaires. Phice
SA (CH-217-0138049-7) n'est plus associée. Cuérel Jean-Pascal, qui
n'est plus gérant, est nommé administrateur président et signe désor-
mais collectivement à deux. Nouvel administrateur avec signature
collective à deux: Rinsoz Didier, de Chardonne, à Vouvry, secrétaire.
Signature collective à deux est conférée à Bidinost Marcelo, d'Italie,
à Lausanne, directeur. Radiation de la mention relative à la renon-
ciation à l'organe de révision. Organe de révision: NOFIVAL SA, suc-
cursale de Sion (CH-626-9011523-2), à Sion.

Registre journalier no 9793 du 20.06.2013 / CH-550.1.079.660-3 / 00937605

